



Peter Gasser, coprésident

Dossiers DIP traités par le coprésident, Peter Gasser, député

Votre serviteur est intervenu à plusieurs reprises pour soutenir des interventions dans le domaine de la formation. Malheureusement, la majorité bourgeoise privilégie encore et toujours l'équilibre des finances cantonales. Quelques progrès se font toutefois à doses homéopathiques. Signalons les avancées obtenues durant cette année: la consolidation d'une progression salariale selon une courbe dégressive (demande déposée par le SEFB en automne 2009 déjà!) et l'ajout de 4 leçons supplémentaires à la grille horaire francophone, suite à l'introduction future du *Lehrplan21* en août 2018. La DIP n'a pas oublié ses promesses. C'est ainsi que notre directeur, M. Pulver est venu en personne, en décembre 2017, écouter les enseignants francophones et faire des propositions. Cette rencontre a connu un franc succès; en effet, près de 150 enseignants se sont déplacés à Bienne pour entendre notre directeur. Le résultat de cette première «prise de température» est à notre avis encourageant. Les personnes

présentes se sont déclarées favorables à l'introduction de l'informatique en 8e, au détriment d'une leçon environnementale. La grille horaire primaire ne permettant pas d'augmenter le nombre de leçons, il fallait donc faire un choix! Par ailleurs, une révision de l'évaluation a également été plébiscitée. Au niveau secondaire, l'augmentation pourrait se faire en premier lieu dans les fameuses «demi-leçons» en informatique et en arts visuels. L'informatique ainsi que deux leçons laissées au choix de l'école (par exemple l'allemand pour les élèves p en 11e) semblent également recueillir une grande majorité d'avis favorables. La question de l'évaluation au secondaire a également été abordée et nécessitera encore du travail!

3.3 Prestations

Communication

Une fois de plus, le Comité central s'est efforcé d'assurer une bonne diffusion des informations, que ce soit par l'Éducateur, les envois de collèges ou les envois électroniques aux membres soit en se proposant pour rencontrer les collègues dans les écoles ou encore en invitant les membres à venir nous rendre visite lors des séances du CC.

Concernant les envois aux membres mensuels, ce sont quelque 450 membres sur les 600 (membres retraités compris) qui bénéficient de ce service. Les 150 autres personnes ne semblent pas se sentir lésées par cette absence de prestation.

Mais cette année aura surtout été marquée par le changement de nom du syndicat et donc de l'image de celui-ci dans ses divers canaux de communication.

Les 2 comptes *Facebook*, toujours autant peu visités, ont quant à eux été remplacés par un nouveau compte *Facebook* et par un autre sur *Twitter*.

Responsables de collèges

Les envois de collèges se poursuivent, mais ils sont davantage devenus un moyen publicitaire pour marquer la présence du syndicat qu'une véritable source d'informations. Nous tenons à remercier une fois de plus les collègues qui continuent à jouer le jeu de la collaboration.

Ce service devrait progressivement disparaître.

Site internet

Daniel Sauthier, qui administrait le côté technique du site, a préféré laisser cette tâche à une autre personne pour des raisons professionnelles. C'est Laurent Metzger qui a accepté de reprendre le flambeau et qui aide désormais le secrétaire syndical à la bonne tenue du site. Le CC en profite pour remercier Daniel pour sa précieuse aide durant plusieurs années et adresse également ses remerciements à Laurent.



Affiche SEJB au cinéma à Moutier

Le Comité central a décidé de rendre plus visibles le syndicat et son soutien à l'école publique et à la culture. Après le Cinématographe à Tramelan, il a été décidé de faire projeter la diapositive publicitaire, durant toute l'année 2017, au Cinoche à Moutier.

Visite dans les écoles

Le secrétaire syndical a été invité à présenter le SEJB dans une école (deux l'année précédente).

Cette action n'a pas vraiment eu l'effet escompté, car une seule personne de cette école s'est syndiquée.

Journée des enseignants 2017

Le CC, qui s'était adjoint les services très appréciés de Georges Pasquier, Guy Lévy et de Laurent Bonnard, avait souhaité faire preuve une fois de plus d'innovation en organisant 24 ateliers répartis à divers endroits du complexe de la Marelle et dans la patinoire.

L'objectif était de faire participer les quelque 800 personnes en leur demandant de prendre position sur un échantillon de phrases ayant pour thématique l'école de demain. Même si le résultat a été mitigé pour cette partie, la journée a pleinement rempli son rôle d'événement rassembleur et son mandat pédagogique.



Assistance juridique

Un seul dossier a été pris en charge par notre avocat, Me Willemin, durant cette année. Initiée en 2016, la procédure est encore en cours aujourd'hui.

Le secrétaire syndical a par ailleurs traité une demi-douzaine de cas qui ont pu être réglés sans passer par l'avocat.

Responsabilité civile

Une fois de plus, aucun cas n'a été traité durant cette année.

À croire que les collègues ne commettent plus la moindre faute ou... qu'ils ne savent même plus que cette prestation existe!

Assurance Casco

Aucun cas également! La franchise de Fr. 1000.– serait-elle la raison de cette absence de demande?

Nouvelle carte de membre

Le SER a proposé à ses associations cantonales, et donc au SEFB, de faire fabriquer gratuitement des cartes de membres en plastique dur en collaborant avec une entreprise de matériel de bureau valaisanne.

Le SEFB a accepté cette proposition sachant par ailleurs que les frais d'envoi de la carte, à laquelle le SEFB ajoutera la cotisation et tous les documents habituels concernant la journée des enseignants, seront alors pris pour moitié par le SER.

Assurances facultatives: rappel

Les membres peuvent contracter une assurance de protection juridique privée auprès de Protekta pour un montant bien inférieur à d'autres compagnies d'assurances. Toute la famille résidant à la même adresse du membre peut profiter de cette couverture d'assurance.

N'oublions pas les deux autres contrats collectifs auprès de la GENERALI pour les assurances ménage, Casco, RC (avec 15% de rabais), ainsi que de la CSS et Arcosana pour les assurances maladie et accidents. Signalons pour ces dernières que la famille du membre peut bénéficier de conditions

particulières, que le membre soit actif ou retraité.

À cela s'ajoute la collaboration entre les 3 syndicats de l'Intersyndicale BEJUNE et la compagnie de courtage MAM SA; celle-ci offre gratuitement ses services pour un entretien de conseil et ne procède à aucune taxe annuelle pour la gestion des dossiers. Enfin, en 2017, par l'entremise du SER, le syndicat a pu faire part de nouvelles offres intéressantes telles que des abonnements sensiblement réduits en termes de téléphonie mobile avec Salt.

3.4 Relations

Groupes de travail bernois

Nous participons régulièrement aux discussions bisannuelles avec les directions concernées, que ce soit au niveau de l'école obligatoire, au secondaire II professionnel ou au secondaire II gymnasial. Ces cénacles nous permettent d'aborder les futures orientations avec les principaux acteurs (directions, syndicats, responsable DIP). Au niveau de l'école obligatoire, nous soutenons la volonté de la direction d'améliorer les conditions salariales des enseignants primaires. Cette catégorie d'enseignants doit absolument pouvoir rester concurrentielle dans le paysage éducatif suisse. Le choix ne fut pas simple, car nous savons que les demandes des enseignants du secondaire I, mais aussi celles des enseignants professionnels, ou encore celles des gymnases sont également tout autant légitimes! Malheureusement, la réalité politique nous oblige à faire des choix, car nous n'obtiendrons jamais une revalorisation simultanée de ces diverses catégories. Votre syndicat a donc choisi, en accord avec les autres partenaires, de privilégier le futur reclassement des enseignants primaires qui l'attendent depuis plus de 25 ans.